

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DE LA COMMUNE DE
MONTAGNAC-MONTPEZAT
SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2018**

L'an **deux mille dix-huit** et le **vingt et un** du mois de **septembre à 15 h 30**,
Le Conseil Municipal de la Commune de MONTAGNAC-MONTPEZAT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur François GRECO, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **13 septembre 2018.**

Date d'affichage : **14 septembre 2018.**

Etaient présents : Mme Martine GRECO –
MM. Bernard BATIFOULIER - Francis GRAÖ – Antoine PES – Serge VASELLI –

Etait absent : M. Lionel VOGEL –

Absents représentés :

M. Denis MALOSSANE donne pouvoir à M. Serge VASELLI –

M. Armel AÏTA donne pouvoir à M. Bernard BATIFOULIER –

M. Henri COSENZA donne pouvoir à M. François GRECO –

Secrétaire de séance : M. Serge VASELLI –

DELIBERATION N° 2018/40 Pour : 09 Contre : 00 Abstention : 00

OBJET : NOUVELLE TARIFICATION DE LA REGIE TENNIS

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que la tarification de la régie tennis est la même depuis de nombreuses années.

Il propose de revoir le prix, le plus utilisé, de l'abonnement annuel : 40 € au lieu de 38 €

Pour information, Monsieur le Maire donne les différents prix de cette régie :

- Carte annuelle d'abonnement :	40 €
- Carte saisonnière pour trois mois :	23 €
- Ticket à l'heure :	7 €
- Chèque de caution pour le badge :	15 €

Monsieur le Maire propose de délibérer afin d'adopter ce changement de tarif.

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** d'adopter la tarification suivante pour la régie tennis :
 - Carte annuelle d'abonnement : 40 €
 - Carte saisonnière pour trois mois : 23 €
 - Ticket à l'heure : 7 €
 - Chèque de caution pour le badge : 15 €
- **DIT** que cette nouvelle tarification de la régie tennis sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2019 ;

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
François GRECO